

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN955

présenté par

Mme Thillaye, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

-----

### ARTICLE 33

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« fixe »,

le mot :

« détermine ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.